



40 ans

*La Fédération
raconte son Histoire.*



Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Charente Maritime
47, avenue des Corsaires - 17000 LA ROCHELLE • Tél. 05 46 67 43 01 • Fax 05 46 42 06 77
<http://charentemaritime.centres-sociaux.fr> • Mail : federation.csx.17@orange.fr

Ce livret est une « esquisse » de mémoire du Réseau Départemental des Centres Sociaux et Socioculturels de la Charente-Maritime ; une richesse sociale de notre département.

A l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, la fédération est heureuse et fière de faire découvrir des moments de son Histoire, dans l'attente d'un travail « Historique et Politique » réalisé dans le cadre d'un partenariat naissant avec l'Université de La Rochelle.

Samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010.

Recensement des différents souvenirs :

*Madame Yvonne FAVROULT,
Messieurs Henri MATURIN et Gabriel TARDY,
Monsieur Guy GUICHARD,
Madame Marie-Cécile GIRARD,
Monsieur Michel DABOUT.*

Et les Archives de la Fédération.

Rédaction :

Madame Hélène GOUPILLEAU.

Si des erreurs, omissions ou maladresses étaient relevées, merci au lecteur d'en informer rapidement la Fédération.

DES CENTRES SOCIAUX, AVANT LA FEDERATION, A LA ROCHELLE...

Il faut remonter au début de la deuxième guerre mondiale (1939-1945) pour voir la naissance des premiers Centres Sociaux. Ce fut la période pendant laquelle la France a connu l'exode ; de nombreux réfugiés quittèrent le nord, la région parisienne et descendirent vers le sud, d'autres vers le centre-ouest.

Louise Magnan, fille du gouverneur de la place de La Rochelle, avec l'aide de Léonce Vieljeux*, maire de l'époque, accueille les réfugiés ; elle travaille avec le Secours National.

A la fin de la guerre, elle se penche sur les mal-logés, les sans-abris, en particulier à « La Ville en Bois ». Elle crée plusieurs associations dont trois, auxquelles elle donne le nom de Centre Social, ce sont « Saint-Eloi » le 12 mars 1942 (qui fonctionnera avec le concours de sa sœur), « Tasdon » le 13 février 1949, « la Fraternité de La Ville en Bois » le 28 avril 1951. Chacune de ces structures était isolée, chacune « dans son coin ».

On y trouvait souvent « vestiaire » et « soupe », une partie de la population étant très défavorisée. Néanmoins, elles étaient complétées par des dispensaires. On ne peut négliger un caractère sanitaire à destination des mères et des enfants.

A Aytré, c'est à l'initiative de Monsieur Pierre, que s'est créé un centre de soins, le 29 décembre 1951, là où se trouve l'actuel Centre Social.

**Léonce Vieljeux est né le 12 avril 1865 aux Vans (Ardèche) – A la déclaration de guerre, il est maire de La Rochelle, armateur, colonel de réserve – Il résiste aux exigences allemandes – Il aide les ingénieurs et ouvriers de son usine à trouver des filières d'évasion. En septembre 1940, il est destitué de ses fonctions de maire – en 1941, il est expulsé de La Rochelle – Revenu, il est arrêté en 1944, interné à Lafond, transféré à Poitiers, puis à Fresnes, il est renvoyé au camp de Schirmeck près de Strasbourg (1^{er} mai au 1^{er} septembre 1944) puis à Stuthof (également près de Strasbourg) où il est fusillé peu après son arrivée. Le service funèbre a eu lieu au temple protestant de La Rochelle le 25 janvier 1945.*

... VERS UNE FEDERATION

Dans les années 1968/1970, cinq centres : « La Fraternité », ceux de « Tasdon », de « Saint-Eloi », de « Mireuil » (qui fermera en 1987) et celui d'Aytré se sont réunis avec le colonel Cartaud, Messieurs Pierre (remplacé plus tard par Monsieur Bodin), Maturin, Vatré, Goupil, Allard.

Arrivé à La Rochelle en mai 1961 à La Rochelle, Monsieur Maturin s'est installé professionnellement et, demeurant à « La Ville en Bois » il a été très vite en contact avec Louise Magnan qui s'occupait du Centre de ce quartier, « La Fraternité ».

Louise Magnan (assistante sociale sans diplôme), avait une très grande vision du travail social. Elle pensait que les Centres Sociaux devaient travailler ensemble. Après son décès accidentel en 1968, Monsieur Maturin a repris l'idée.

C'est à cette même époque la Caisse d'Allocations Familiales envisage de promouvoir une action de type « Centres Sociaux ». Il fut décidé d'avoir des rencontres régulières.

Des réunions « inter-centres » eurent donc lieu. Ainsi, le 13 juin 1968 à « Saint-Eloi » ce sont « Saint-Eloi », « Tasdon », Mireuil », « Fétilly », « la Fraternité » et « Saint-Antoine » qui se rencontrent.

Six mois plus tard, le 23 janvier 1969, nouvelle réunion avec les mêmes, auxquels s'associe « le quartier Notre-Dame ».

A cette dernière réunion s'était joint Monsieur Busson, délégué de la Fédération Nationale des Centres Sociaux (créée en 1922). Il était accompagné de Henry Théry, le nouveau Président de la Fédération Nationale des Centres Sociaux, (également Directeur Général de l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux – UNIOPSS), laquelle voulait étendre le réseau des Centres Sociaux.

Monsieur Busson a fortement encouragé la création d'une Fédération des Centres Sociaux en Charente Maritime.

Lors de ces réunions, il avait été découvert que tous tiraient les mêmes « ficelles ».

Le 23 juin 1969, nouvelle rencontre avec 6 centres : « Mireuil », « Saint-Eloi », « Tasdon », « Fétilly », « Aytré » et « la Fraternité » ; malgré quelques (rares) réticences.

Au 1^{er} juillet 1978 et jusque dans les années 1980/1981, la Fédération 17 a eu – à la demande de la municipalité rochelaise – la gestion du centre aéré de « Casse-Mortier », succédant à l'Association Familiale Populaire. Il coûtait cher : sous utilisé, pas assez d'enfants... Loué à différents groupes ou associations, des dégradations y furent commises... Néanmoins, l'Assemblée Générale de 1979 y tiendra ses assises !

Naissance officielle : 19 mars 1970.

Lors de l'Assemblée Générale constitutive à « Tasdon », Maître Michel Crépeau*, alors Conseiller Général était présent. Le 5 mai 1970 : déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime :

« Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Charente-Maritime.

But : Regrouper les Centres Sociaux existant dans le département de la Charente-Maritime afin de faciliter leurs rapports, dans le cadre de leur entière autonomie.

Siège social : Centre social de Tasdon, 10bis, rue Alfred-de-Musset – La Rochelle.

(Parution au J.O. du 29 mai 1970 / 102^o année – N°123 – page 5013.)

Le titre I – article 1 indique « *Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre* » :

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX
DE LA CHARENTE-MARITIME**

A sa création, la FEDERATION 17 fut hébergée au Centre Social de Tasdon, au 10bis de la rue Alfred-de-Musset.

**Michel Crépeau est né le 30 octobre 1930 à Fontenay-le-Comte (Vendée) – Il fut avocat et participa à la création du M.R.G. dont il fut l'un des Présidents. Il fut un radical, humaniste, écologiste, démocrate, républicain, laïque. Entré en politique, il a été Conseiller Général, Député, plusieurs fois Ministre, mais surtout il fut le MAIRE de La Rochelle, pendant 28 ans, jusqu'à son décès. C'est après avoir posé à Dominique Strauss-Kahn la question du devenir de l'épargne populaire qu'il s'écroule le 23 mars 1999 dans l'hémicycle ; il meurt le 30 du même mois. Ses obsèques célébrées à La Rochelle furent quasi nationales. Sur sa tombe ses propres mots « J'accepte de disparaître en tant qu'individu dès lors qu'il me sera permis d'éprouver au jour de ma mort le sentiment d'avoir accompli ma part d'humanité, c'est à travers elle que je survivrai ».*

Composition de son premier bureau :

- Monsieur MATURIN Henri, Président
- Mademoiselle AUVINET Yvette, Vice Présidente
- Monsieur GOUPIL Jean-Marie, Secrétaire
- Monsieur CARTAUD, Trésorier

Puis la FEDERATION, en août 1976 va s'installer à Villeneuve-les-Salines ; (le premier local était dans « les mètres carrés sociaux » de la ville de La Rochelle au 27 de l'Avenue Billaud-Varenne, il y avait trois bureaux). Puis déménagement dans Villeneuve pour un appartement, le N° 30 – quatre bureaux – au 45, Avenue Danton.

La FEDERATION 17 part en juin 1984 au 4 de la rue Claude-Masse, dans d'immenses locaux appartenant à la CAF. Ils avaient été réquisitionnés pendant la guerre par les Allemands (ces derniers y avaient installé des ateliers !...), ils auraient ensuite servi à la Résistance.

En mai 1996, encore un déménagement, la FEDERATION se retrouve dans le quartier de Mireuil, au 5 bis Avenue Louis-Guillet.

Enfin le dernier ! La FEDERATION 17 achète « sa maison » ; elle intègre ses propres locaux - 47, Avenue des Corsaires à La Rochelle le 22 décembre 2000.

Les Présidents

Henri Maturin	(5 mai 1970 / 23 mai 1981)
Claudine JAROSSAY	(23 mai 1981 / 9 septembre 1982)
Jacques BONKOWSKI	(9 septembre 1982 / 13 juin 1987)
Claude JAMIN	(13 mai 1987 / 3 janvier 1991)
Gabriel TARDY	(3 janvier 1991 / 17 septembre 1991)
Pierre PIJOLLET, ex délégué	(17 septembre 1991 / 15 septembre 1992)
Renée ALLARD	(15 septembre 1992 / 9 octobre 1995)
Marcel TARDY	(9 octobre 1995 au 24 octobre 1998)
Renée ALLARD	(24 octobre 1998 / 5 février 2003)
René CHUBILLEAU	(5 février 2003 au 6 juillet 2005)
Guy TARDY	depuis le 6 juillet 2005

Parmi les salariés :

Guy GUYCHARD	Éducateur spécialisé	1971 / 1979
Jacqueline DUBOSC	Déléguée départementale	1971 / 1978
Yvonne FAVROULT	Déléguée départementale	1974 / 1983
Pierre PIJOLLET	Délégué départemental	1979 / 1991
Serge THOMAS	Gestionnaire	1983 / 1992
Dominique BOUCHET	Délégué-adjoint	1984 / 1999
Marie CHABAUX	Déléguée départementale	1991 (8 mois)
Martine TOURNOIS	Déléguée départementale	1992 / 2007
Marie-Cécile GIRARD	Assistante fédérale	Depuis 1981
Fabrice PERICAUD	Conseiller technique	Depuis 1992
Michel DABOUT	Délégué départemental	Depuis 2000
Gérard LEBRUN	Chargé de mission	Depuis 2008
Delphine LABBE	Chargée de mission	Depuis 2008
Sabrina LAFAIX	Secrétaire fédérale	Depuis 2009

Le premier salarié, premier Délégué de la FEDE17 fut Monsieur Guichard, recruté en septembre 1971, pour un « quart temps » !... En fait, il travaillait à temps complet. C'était un homme de terrain et la FEDE le détachait sur un Centre Social pour y effectuer un travail d'éducateur... Il participe au transfert du quartier de la Ville en Bois et à la création de la cité « Louise Magnan ». Il la quittera en février 1979.

Plusieurs modifications des statuts.

En particulier, parution au Journal Officiel du 19 août 1976 :

L'Association Fédération départementale des centres sociaux de la Charente-Maritime change son titre et devient : « Fédération Départementale des Centres Sociaux et socio culturels de la Charente-Maritime » – siège transféré du 10bis, rue Alfred-de-Musset à La Rochelle au 27 avenue Billaud-Varenne (mètres carrés sociaux).

Modifications	1981 –1988
Nouveaux statuts	1996
Modifications	2003 - 2008.

Un Règlement Intérieur, a été adopté lors de L'Assemblée générale 1981. Il stipule *que doivent être associés à la gestion et à l'animation des centres : - Les habitants du secteur géographique – Les associations et groupements dont les buts sont compatibles avec ceux du centre et qui manifestent la volonté de s'associer à son action – Les organismes d'action sociale, institutions publiques ou privées contribuant au bien-être et à la promotion des personnes, des familles, et des groupes - Personnels et travailleurs sociaux.*

LES ETAPES PHARES D'UNE LONGUE MARCHE

- En 1981, une première convention de partenariat entre le Conseil Général sous la responsabilité du Préfet (avant la décentralisation) engage le département à participer au financement de l'Animation Globale à hauteur de 25 % (une première nationale).
- En 1982, les problèmes de sexualité, de contraception, d'interruption de grossesse sont à l'ordre du jour.
- En 1983, le 3 février, c'est la création de l'Union **RE**gionale des Fédérations des Centres **SO**ciaux (**URECSO**). Elle regroupe 12 centres de la Fédération du Poitou, (appellation de l'époque : 10 de la Vienne, 2 des Deux-Sèvres), 2 autres de la Charente (Angoulême) et 18 centres de la Fédération de Charente-Maritime, ce sont donc 32 centres rattachés à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Il faut se rappeler que la Fédération Nationale était engagée depuis 1981 dans une politique de «densification et de structuration du réseau national des Centres Sociaux ».

Dès les années 1970, l'expérience positive de travail entre les fédérations du Poitou et de Charente-Maritime, dans le cadre d'un Comité de coordination avait permis d'aborder dans les meilleures conditions un projet d'organisation régionale.

L'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Centres Sociaux 17 de 1983 fait mention d'une « *année charnière* », *lourde de réalisations, de travail et d'espoir. Lourde également d'interrogations quant à son avenir et la place qu'occuperont les équipements dans une société locale responsabilisée par la loi de DECENTRALISATION.*

Cela peut faire sourire en 2010, alors que l'on crée des sites performants sur le web, mais il fut question d'électronique il y a vingt sept ans !

L'Assemblée Générale de 1984 constate *une tendance à élargir le champ d'intervention :*

Petite enfance – Politique de l'enfance plutôt qu'activités enfance - Problèmes scolaires, soutien scolaire – Prévention, insertion – Recherche économie sociale – Habitat – Prévention santé – Santé...

Tendance au regroupement, entre centres ou entre partenaires de centres pour la réalisation d'actions communes ou d'activités communes, ou encore pour la recherche...

A partir de 1985, Administrateurs, Professionnels et Habitants réfléchissent ensemble à de nouvelles orientations fédérales.

L'Assemblée Générale de 1988, deux démarches distinctes voient le jour :

- *Démarche spontanée venue de la volonté collective de réaliser un projet associatif « Centre Social ».*
- *Démarche commandée visant à vérifier comment s'inscrit le projet dans les politiques sociales des organismes financeurs.*
-

Enfin, la reconnaissance (assumée par la commission « Adhésions Reconnaissances ») :

- *Compétence des habitants,*
- *Approche globale,*
- *Ouverture à tous,*
- *Attention aux Publics les plus démunis.*
-

En mars 1988, un groupe de travail « Pauvreté – Précarité » a été créé. Cela comprend l'aide alimentaire, le logement et l'illettrisme.

Cette même année, en juin, annonce gouvernementale du RMI (Revenu Minimum d'Insertion). En octobre la préfecture de la Charente-Maritime met en place un groupe de travail concernant le dit RMI, dans le cadre de l'expérimentation des CLR (Compléments Locaux de Ressources). La loi est votée en décembre.

Dès 1989, la FEDE fait acte de candidature pour accueillir le CONGRES NATIONAL 1992 : Comme pour les Jeux Olympiques – que tout soit prêt à temps – cela sera un parcours du combattant... pour l'ensemble du réseau fédéral.

A partir de 1991, la FEDE travaille sur la Commission et l'Organisation de ce Congrès National.

La même année en octobre Rassemblement des bénéficiaires du RMI à Tonnay-Charente, sous la présidence du Préfet de la Charente-Maritime ; quatre cents bénéficiaires du RMI, dont des « gens du voyage » y assistaient avec la commission nationale d'évaluation, et la FCSF (articles dans la presse nationale) ; contacts avec le ministère sur cette mobilisation avant le nouveau vote de la loi RMI de 1991.

Un an de travail, à raison de deux journées par semaine au Centre Social du Petit Marseille à Rochefort avec les Bénéficiaires. Message de Jean-Michel BELORGEY, Président de la Commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale.

**1992 – Congrès National des Centres Sociaux à La Rochelle :
Évènement majeur, encore dans beaucoup de têtes...
même au plan national.**

C'est la première fois que l'on utilise l'ancien marché aux poissons pour une soirée festive. C'est devenu « l'Espace Encan ».

En 1993, « Adhésion Reconnaissance », « Lutte contre l'exclusion », « animation globale », « Formation des Bénévoles » sont les sujets de préoccupation.

Depuis quelque temps, Les Fédéralies sont nées à l'initiative des habitants ; échanges entre bénévoles et professionnels avec le concours de Paul FUCHS « sociologue » (IRADIE).

C'est l'année du travail sur l'Évaluation du Projet « Les êtres capables ».

Le 28 mai 1999 c'est au Centre Social de Saint-Sulpice-de-Royan que les Fédéralies prennent une réelle importance avec deux thèmes :

- Actions organisées par les habitants,
- Qui fait quoi ? (bénévoles, participants, professionnels).

L'année 2000, élaboration et mise en œuvre d'un programme de formation et de Recherches Actions en lien avec les professionnels :

- groupe de réflexion des professionnels,
- groupe de réflexion des bénévoles.
- Préparation d'autres Fédéralies (rencontres thématiques avec échanges entre les Administrateurs et hors instances, à leur demande).

Deux rencontres en cette année, le 13 mai au Centre Social le Pertuis à La Rochelle, et le 18 novembre à La Passerelle (mairie annexe du quartier de Mireuil - La Rochelle).

Toujours en 2000, proposition d'une motion FEDE 17, relayée par l'URECSO, pour un partenariat de la FCSF avec le ministère de la Culture (Convention Education Populaire – vote à l'unanimité). La démarche aboutira à la signature d'une convention fin 2002 (Fédération des Centres Sociaux de France/Ministère).

En 2001 découverte d'une vie sociale nouvelle et du temps partagé, expression culturelle des habitants. Questionnement des centres : que peut leur apporter le réseau ?

Action culturelle sur trois sites du département avec trois acteurs professionnels de théâtre dans le cadre du centenaire de la loi 1901 (la petite histoire à travers la Grande Histoire).

La Charte nationale votée à Angers en juin 2000 et à laquelle la FEDE 17 a participé activement donne lieu à un travail fédéral en 2002 sur la « Dignité Humaine, la Solidarité et la Démocratie ».

A cette période que la FEDE 17 est forte de 27 Centres Sociaux.

Rencontre Fédéralies le 8 décembre 2002 à Saintes sur le thème « Vivre et Agir, s'enrichir des vécus partagés ».

2003 – dernières rencontres Fédéralies en février et juin.

C'est l'année du constat d'une société de plus en plus libérale et individuelle qui engendre une aggravation du climat social et qui accentue les inégalités. Les problèmes posés concernent les retraites, les intermittents, le déremboursement des médicaments, la remise en cause des indemnités chômage et des trente-cinq heures.

En 2004 le projet fédéral concerne la Citoyenneté, la Famille, l'Insertion – la solidarité.

En 2005, bien que son adolescence soit derrière elle, une crise secoue la FEDE 17 : démissions, tant au Conseil d'Administration qu'au Comité de Pilotage pour l'accompagnement fédéral. La fin de l'année voit la mise en place d'une commission « Financement » et la révision des statuts.

De nombreuses réunions avec Pierre PARIS « Consultant pour l'accompagnement fédéral ».

Projet d'ouvrir cinq chantiers :

- Animation d'un cadre permanent d'échanges dans le réseau,
- Révision des Instances fédérales,
- Réorganisation de l'Equipe fédérale,
- Formation des Acteurs,
- Elaboration d'un Code réseau.

En mars 2008, une Assemblée Générale Extraordinaire redéfinit l'organisation des Instances Fédérales et la représentation par territoire.

L'Assemblée Générale de juin 2008 met en évidence **La Vie Fédérale**, l'organisation par pôles et en trois axes.

Les pôles :

- Instances départementales, régionales et nationales.
- Accompagnement des projets.
- Formation, vie associative et partenariat.
- Insertion emploi.

Les trois axes :

- Communication.
- Observatoire.
- Mutualisation.

Des thématiques transversales :

- Discrimination.
- Fonction parentalité.

Un rendez-vous important fut celui des ASSISES DEPARTEMENTALES DE L'ANIMATION GLOBALE qui se sont tenues à La Rochelle le 27 septembre à la résidence « Lafayette » de Port-Neuf. (deux cents participants).

L'animateur était monsieur Michel ADAM, Directeur émérite du CREAIIH de Poitiers. Ont pris la parole Monsieur MASSE, préfet de la Charente-Maritime ; Maxime BONO, député et maire de la Rochelle, Madame QUERE de Saintes, Monsieur QUENTIN de Royan. Madame TALLARD, maire d'Aytré et Vice Présidente de la Communauté d'Agglomération rochelaise ; Madame IMBERT, Vice Présidente du Conseil Général ; Monsieur Jean-Michel GARCIA, Conseil général - Action Sociale ; Monsieur LEGENDRE, CAF - action sociale ; des élus de Saintes, Messieurs LEBLAN et MENEAU. Monsieur HARENG, Président de la Caisse d'Allocations familiales de la Charente-Maritime ; Monsieur GARNIER, Président de la Fédération des Centres Sociaux de France. Et des représentants de centres sociaux du département : Jacques RODDE de Saintes « Belle Rive », Claude AMICE, Co Président de Saint-Jean-d'Angély, Marie-Thérèse FRIQUET, Trésorière de Marans. De la FEDE 17 : Guy TARDY, Président et Michel DABOUT, délégué.

Ce fut une rencontre très riche, particulièrement intéressante, concrétisée par la signature d'un courrier à l'Assemblée Nationale de soutien aux Centres Sociaux, par les députés de Charente-Maritime. Le mercredi suivant, 1^{er} octobre, c'était l'Assemblée Générale dans le cadre d'un travail amorcé par la FCSF (Congrès de Villebon /91) démarche de défense et promotion du Projet Centre Social et du Concept d'Animation Globale !

Au printemps 2010, l'Assemblée Générale votait à 95 % son « **Code Réseau** » après un travail d'un an avec l'ensemble des Centres Sociaux du département.

DE LA NAISSANCE A LA MATURETE

« Paroles d'anciens » !

Le principal interlocuteur était la C.A.F. ; La C.N.A.F. envisageait d'allouer un financement spécifique, pour l'animation globale à condition que le Centre ait un agrément donné par les C.A.F. (1971).

Le premier travail auquel s'est attelée la Fédération a donc été l'agrément des projets des Centres Sociaux par la C.A.F.

Autrefois les C.A.F. avaient de nombreux centres en gestion directe : Dans le Nord, L'île de France et Paris, Le Lyonnais, les Bouches du Rhône etc, ce qui n'était pas dans la philosophie des Centres Sociaux. C'était le « Pouvoir aux usagers ». Les usagers étaient les habitants du quartier ou de la ville, regroupés ou non en associations, mais adhérents au Centre Social.

Au tout début, les finances étaient octroyées par les communes.

Des postes « FONJEP » du ministère de la Jeunesse et des Sports qui furent attribués aux Centres Sociaux.

Le poste « A » financé par L'État (Direction de l'action sociale / Ministère de la Solidarité Nationale) a été obtenu à partir de 1978.

UN LIEN DIRECT ; Fédération Départementale des Centres Sociaux 17 / Fédération des Centres Sociaux de France.

Madame Yvonne Favroult d'Aytré a été la première personne de la FEDE 17, élue à la Fédération Nationale. Monsieur Henri Maturin qui lui aussi en faisait partie, l'a quittée en 1988.

Les interlocuteurs d'alors étaient les Pouvoirs Publics (C.A.F. Conseil Général, État, Communes).

Il fallait donner une cohérence à l'ensemble des Centres Sociaux, développer des systèmes de gestion, être crédibles vis-à-vis des financeurs – ce fut la mise en place d'une comptabilité analytique. (A : Charges des Activités ; B : Charges communes ; C : Charges d'animation globale).

La FEDE 17 a été à l'origine de la création d'un guide comptable agréé par la C.N.A.F et le Ministère des Affaires Sociales, il fut étendu à tous les Centres Sociaux y compris ceux en gestion directe C.A.F.

Elle a été à l'origine de la création de l'association AIGA (Aide à la Gestion des Associations) dont Mr Maturin fut le premier président. Elle est devenue la société AIGA, qui développe les logiciels de gestion pour les Centre Sociaux et autres associations et services municipaux (Crèches, Haltes garderies, Petite enfance).

L'adhésion à la Fédération donne de la crédibilité aux Centres Sociaux.

A la même époque que la FEDE17 beaucoup de Fédérations départementales se sont créées.

Les différents Centres Sociaux de la Charente-Maritime :

Dates	Avant la naissance de la FEDE	Reconnaissance FCSF
12.03.1942*	La Rochelle « St-Eloi»	01.12.1968
13.03.1949*	La Rochelle « Tasdon »	
	devient « Tasdon, Bongraine, les Minimes »	01.12.1970
28.04.1951	La Rochelle « Fraternité »	01.11.1967
	devient « Louise-Magnan » et fin en 1997	
29.12.1961*	Aytré	01.03.1972
00.06.1965	La Rochelle Mireuil disparaît en 1987	
01.01.1966	Tonnay-Charente « CAP »	01.06.1986
28.05.1968	La Rochelle « Notre-Dame » /CAF n'est plus CAF en 1973	

Dates	Après la naissance de la FEDE	Reconnaissance FCSF
20.01.1972	Saintes « La Berlingue » (Deux Rives) disparaît en 2000	
25.03.1972*	La Rochelle Fétilly « Le Noroît »	01.09.1974
22.01.1973*	La Rochelle « Villeneuve-les-Salines »	01.09.1974
01.01.1973*	La Rochelle « Notre Dame. » → La Rochelle Ville	01.09.1974
01.01.1974*	Saint-Xandre « Espace Camaïeux »	01.06.1978
01.01.1975*	Lagord	01.10.1978
01.01.1976*	La Rochelle Port-Neuf « Jean-Benoît »	01.05.1981
01.01.1977*	Saint-Sulpice-de-Royan « Georges Brassens »	01.01.1981
01.04.1977*	Pons – animation	01.12.1983
01.10.1979*	Saintes « Boiffiers – Bellevue » »	01.10.1979
01.09.1979*	Royan « Marne-Yeuse »	01.03.1981
06.06.1979*	Canton de Cozes à Meschers	01.06.1984
01.01.1978*	Dompierre-s/mer « Les Rivières »	01.05.1987
01.02.1881*	Rocheffort « Petit Marseille » → AAPIC/09	01.10.1981
1982	Rocheffort « Libération » disparaît en 2001	
1984	Les Mathes La Palmyre « Anchoane » disparaît en 1990	
01.01.1985*	Saint-Jean-d'Angély	01.07.1987
01.02.1985*	Marans	01.06.1986
01.09.1989	Saintes « APTGV » disparaît en 2008	
01.06.1990*	Canton Courçon « Espace Mosaique »	20.04.1996
1992*	la Rochelle « Mireuil-CAGIM » devient « le Pertuis »	
16.06.1993*	Surgères	02.04.2004
1994	Rocheffort « Ville » disparaît en 2005	
01.01.1997*	La Rochelle Pallice « Vent des Îles »	17.07.2003
01.01.2001*	Saintes « Belle Rive »	28.02.2003

(*) Centres Sociaux actuels.